

Commune de BRETIGNOLLES (79140)
Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 25/09/2020

Présent(e)s :

Grégory BERNARD / Luc BONNIN / François DOUTEAU / Élise FASILLEAU / Chantal GROLEAU / Audrey HUYGHE / Céline JEREZ / Vincent MAROT / Chloé MOINE / Franck NICOLAS / Matthieu POIDEVIN / François POUSSET

Excusé(e)s :

Christophe GUERY (pouvoir donné à Franck NICOLAS)
Henri CORNUAU (pouvoir donné à Audrey HUYGHE)

Absent(e)s :

Berty RENAUDIN

Heure de début du Conseil Municipal : 20h40

Heure de clôture du Conseil Municipal : 23h13

Commentaire(s) :

Secrétaire de séance : François DOUTEAU

Monsieur le Maire Vincent MAROT ouvre la séance. Début des échanges en lien avec l'ordre du jour comme suit :

Focus sur le rapport d'activité de l'Agglo2B (Année 2019) : version papier consultable et disponible à la Mairie.

Thèmes majeurs rapport activité de l'Agglo2B :

- Économie, tourisme, culture, centre aquatique
- Aménager le territoire et ses ressources, déchets, PLUi, valoriser les paysages et la biodiversité
 - o Point idée pour « masquer » les conteneurs de poubelles (clôture, bardage, peinture...) notamment ceux devant la salle Tabarly (attention aux contraintes techniques : voir Agglo2B)
- Petite enfance et enfance, politique jeunesse, maintien à domicile, transport, politique de la ville, prévention (mieux vivre ensemble), santé
- Administrations, services généraux et ressources humaines
 - o Ressources, pacte fiscal Agglo2b et communes

1. Délibération – Recensement de la population – Choix coordonnateur communale et élu référent

Après échange avec le CM, Monsieur le Maire propose que la secrétaire de Mairie, Madame Véronique CADU soit la coordonnatrice et que le Maire Vincent MAROT soit l'élu référent.

1^{er} Vote :

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour que Madame Véronique CADU soit désignée comme coordonnatrice et que Monsieur le Maire Vincent MAROT soit l'élu référent quant au recensement à venir.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la nomination de Madame Véronique CADU comme coordonnatrice et Monsieur le Maire Vincent MAROT comme élu référent.

2. Délibération – DM N°1 Lot. Les Grands Chênes 2

Monsieur le Maire explique la nécessité de la demande modificative pour équilibrer les comptes budgétaires notamment entre le vote du budget primitif et celui du compte administratif. Aujourd'hui, il existe une différence d'un euro qu'il nous faut revoir.

2^{ème} Vote :

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour que la DM N°1 soit validée

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la validation de la DM N°1.

3. Délibération – Plan d'alignement Route départementale

⇒ Mise à jour plan au cadastre entre ce qui relève de la Commune ou du Département.

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal le plan actuel avec les différents points d'alignement concernés sur la commune.

3^{ème} Vote :

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour l'approbation des modifications au plan d'alignement

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des modifications présentées au plan d'alignement Route départementale

4. Délibération – Subventions communales

- Pas de nouvelles demandes de subventions reçues de nos associations locales qui n'avaient pas encore fait de demande au moment du Conseil Municipal du 17/07/2020 notamment de l'Entente sportive PinBreCières (football), ADMR et FNATH.
- Nouvelle sollicitation de la banque alimentaire 79 : contribution accordée pour un montant 50 euros lors du conseil municipal du 17/07/2020 : pas de suite donnée à cette nouvelle demande
- Demande du Département pour le FAJ (Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (fonds de soutien) – pour des personnes en difficultés. Le fonctionnement est le suivant, des dossiers sont déposés par des jeunes, une commission étudie les dossiers et valide ou non l'aide demandée.

Après échange, Monsieur le Maire propose de voter une contribution pour un montant de 50 euros pour le FAJ.

4^{ème} Vote : Contribution Fonds départemental d'Aide aux Jeunes d'un montant de 50 euros

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour accorder une contribution de 50 euros au FAJ

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'une contribution de 50 euros au FAJ

5. Délibération – Numérotation voirie « Monconseil »

⇒ La numérotation à « Monconseil » n'a pas de vraie cohérence. Monsieur le Maire fait une proposition de numéros pour les deux nouvelles maisons.

5^{ème} Vote : Numérotation de « Monconseil »

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour la proposition de numérotation à « Monconseil »

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la proposition de numérotation à Monconseil

Point supplémentaire : Monsieur le Maire indique qu'il existe sur notre commune, à la marge, quelques lieudits sans numérotation. Il propose que pendant le mandat soit donnée une numérotation à chacun des immeubles de la commune pour en faciliter l'identification.

6. Délibération – Indemnité de gardiennage

Il existe une indemnité de gardiennage versée chaque année à la Paroisse communale pour que les personnes chargées d'ouvrir et fermer l'église, tous les jours, soit indemnisées pour cette mission. La Mairie verse cette indemnité à la Paroisse et la Paroisse décide de reverser cette somme aux personnes chargées d'accomplir cette mission ou de la conserver.

Cette indemnité ne peut dépasser la somme de 479,86 euros par an.

Habituellement, l'indemnité versée par la commune est de 150 euros par an.

Auparavant, cette mission était effectuée par une habitante de Brétignolles (semaine et week-end). Aujourd'hui, Monsieur le Maire précise que l'ouverture et la fermeture de l'église est effectuée par un agent communal la semaine ; le week-end, c'est un Brétignollais qui se charge de le faire.

6^{ème} Vote : Proposition d'une indemnité de gardiennage pour un montant de 75 euros

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour le versement d'une indemnité de gardiennage d'un montant de 75 euros pour cette année.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour le versement d'une indemnité de gardiennage d'un montant de 75 euros pour cette année.

7. Délibération – Formation des élus municipaux

- ⇒ Monsieur le Maire exprime son positionnement sur le plan de formation prévu dans le cadre de son mandat, à savoir, faciliter l'accès à la formation des élus municipaux qui en feraient la demande dans le cadre de l'enveloppe prévue à cet effet dans le budget (minimum 2% des indemnités versées aux élus).

7^{ème} Vote : plan de formation des élus municipaux

- 0 Abstention(s)
- 0 Contre(s)
- 14 votes pour la proposition du plan de formation des élus municipaux

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la proposition du plan de formation des élus municipaux.

Avant de clôturer le Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose d'aborder les quelques points suivants :

- Mise en place du **protocole Covid-19** dans la salle municipale Tabarly et salle de Mairie : protocole « classique » tant que la situation restera celle connue à ce jour
- Point sur les différentes commissions qui se mettent en place :
 - Éolienne : prise de contacts en cours suite aux sollicitations (au nombre de 4 à ce jour)
 - Communication : réunion vendredi 02 octobre
 - Sécurité : date à définir (possibilité les lundis à partir 18h30 ou les vendredis 20h30 – sur les 3 dernières semaines d'octobre)
- Agglo2B : point conseil communautaire passé du 15/09/2020
 - Sujets évoqués :
 - Bibliothèque de Mauléon
 - Réfection du centre de tennis
 - Nomination de conseillers communautaires dans des instances précises
 - Fonds de concours (point abordé ci-dessous)

- Prochain conseil communautaire le 29/09/2020
 - o Commissions de l'Agglo2B :
 - 12 commissions (chaque vice-président va conduire une commission pour travailler en amont des décisions ayant pour objectif d'impliquer les conseils municipaux, d'avancer sur les sujets et que les vices présidents puissent faire remonter les informations.
Monsieur le Maire a essayé de positionner la commune sur 4 commissions (sans certitude de pouvoir y siéger) :
 - Commission finance : siège demandé par Vincent MAROT
 - Commission assainissement : siège demandé par Luc BONNIN
 - Commission enfance et petite enfance : siège demandé par Céline JEREZ
 - Commission transport, mobilité, ruralité : siège demandéSi la commune était retenue, il serait bien qu'un conseiller municipal puisse y siéger (Audrey HUYGHE pourrait être intéressé et réflexion est laissée à chacun des membres du CM).
 - o Fonds de concours : vote de prolongation des fonds de concours du mandat précédent (conséquence covid)
 - C'est une aide de l'Agglo vers les communes pour aider au financement d'investissements. Quand une commune a un projet d'investissement et qu'elle cherche des financements, le fonds de concours permet une prise en charge par l'Agglo de 50% du reste à charge commune dans la limite du plafond du fonds de concours disponible pour la commune de Brétignolles.
 - Deux dossiers en cours déposés sous le mandat précédent :
 - Chauffage Église (investissement réalisé)
 - Achat de terrain pour la commune (investissement restant à valider)

MAIS le conseil communautaire a décidé de prolonger le fonds de concours et dépôt des dossiers possible jusqu'au 30 novembre 2020 pour projet concrétisé avant septembre 2021

Pour Brétignolles, il reste encore 65.000 euros possible (sans dossier déposé, somme perdue mais si volonté de les utiliser, il faut que la commune en dépense autant dans un projet défini).

Tour de table pour connaître la position des conseillers municipaux sur la réponse ou non à la proposition d'utiliser le fonds de concours :

- ⇒ Il ressort qu'il serait dommage de ne pas y réfléchir malgré le fait que ce n'est pas dans l'idée générale de la campagne électorale de procéder ainsi mais il nous faudra l'expliquer le moment venu si nous devions valider un projet

Second tour de table pour connaître les idées de projets :

Différentes idées sont exposées

Elles constitueront une base de travail pour continuer à avancer sur ce point au cours des prochains conseils

Monsieur le Maire propose de clôturer le Conseil Municipal sauf si quelqu'un souhaite évoquer un sujet précis :

Néant

Fin du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25/09/2020